

## Projet 1 : Adoption de techniques culturales performantes et durables sur les cultures vivrières

### 4- Justification

Les exploitants agricoles rencontrent de nombreuses difficultés techniques et de gestion qui résultent de l'absence de formations ciblées sur leurs besoins. Les programmes de formation et visite autrefois mis en œuvre de façon assez systématique par les CARDER ne le sont plus. Certains groupes n'ont jamais bénéficié de formations spécifiques (planteurs d'agrumes ou de palmiers, pêcheurs). La formation technique apportée à d'autres groupes, comme les techniques de stockage et de transformation, ou les techniques d'élevage, ne touche qu'une infime proportion des bénéficiaires. Les formations apportées bénéficient alors à ceux qui les reçoivent directement, mais ceux-ci jouent rarement le rôle de relais qui leur est ainsi dévolu. Or, les revenus des producteurs s'amélioreraient si tous recevaient quelques formations ciblées sur leurs besoins. Par exemple, ceux qui veulent se lancer dans de nouvelles activités comme la riziculture pourraient s'approprier de nouveaux savoir-faire.

L'utilisation des sols ferrallitiques du type 'terres de barre' depuis plusieurs générations a abouti aujourd'hui à une dégradation poussée de ces sols. L'amenuisement des rendements en est la conséquence logique. La pression démographique sur les ressources foncières ne permet plus les rotations et oblige les producteurs à exploiter chaque année les mêmes terres. Il en résulte la chute des rendements et une dégradation rapide des sols cultivables. Pour inverser cette situation, de nouveaux paquets technologiques ont été développés permettant de régénérer les sols à moindre coût et qui sont rassemblés sous la dénomination de « système amélioré de production » (SAP). Mais ces paquets technologiques ne sont pas du tout connus puisque presque aucun agriculteur ne les a déjà adoptés. Il faut donc s'assurer que quelques producteurs les développent dans chaque localité et acceptent que leur champ serve de lieux de test et de démonstration pour que les effets locaux de la technologie puissent être mesurés et que leurs voisins puissent se rendre compte eux-mêmes de l'intérêt de ces nouvelles techniques.

Il faut aussi souligner qu'au nombre des problèmes liés au faible taux d'adoption des techniques culturales figurent les difficultés d'accès des producteurs des cultures vivrières aux crédits et aux intrants. Signalons aussi que depuis toujours les producteurs de la commune de Covè ont l'habitude de réserver une partie de leur récolte qu'ils utilisent comme semence pour la campagne de culture suivante. Cette pratique séculaire a conduit à une paupérisation variétale. Les variétés ne sont plus performantes et les rendements baissent d'année en année. Conscientes de cette situation, les institutions de recherche agronomiques ont sélectionné et testé de nouvelles variétés plus résistantes et à hauts rendements. Malheureusement la vulgarisation de ces nouvelles variétés est souvent confrontée à la non disponibilité des semences certifiées. Pour pallier cette situation, il faut amener les organisations de producteurs à s'impliquer dans la multiplication des semences de base.

### ii- Analyse des acteurs (Groupe cible)

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Producteurs	Accroissement du revenu par l'augmentation de la productivité	Réticence éventuelle dans l'adoption	Contribution matérielle et financière Adoption
UCP	4- Contribution à la consolidation de	Difficultés de concertation	Contribution organisationnelle pour

	filières vivrières - Intérêt à faciliter l'adoption de techniques		l'accès aux intrants et commercialisation – Suivi de la qualité des formations
CARDER/CeRPA UPROFEL, APPS ONGs et Bureaux de consultation	- Offre d'appui technique	Disponibilité à appuyer techniquement	Appui technique – Sensibilisation des producteurs pour leur contribution
Conseil Communal	4- Création des emplois rémunérateurs ; - Augmentation des recettes communales	Détermination dans la sensibilisation et dans la mobilisation de fonds	Sensibilisation des producteurs – Mobilisation de fonds – Maîtrise d'ouvrage dans la formation des producteurs et contrôle de la qualité des prestations
Partenaires	4- Diversification des sources de revenu et des filières ; - Promotion des pratiques durables	Disponibilité à appuyer techniquement et financièrement	Appui technique et financier

### iii- Impacts attendus du projet

- Identification des besoins réels des producteurs
- Prise en compte des aspirations des producteurs
- Amélioration de la productivité
- Solutions aux besoins en formations et en intrants
- Augmentation du revenu des producteurs
- Pratiques agricoles plus durables
- Réduction des impacts environnementaux et sanitaires négatifs dus à une mauvaise utilisation des pesticides
- Marché d'emplois aux CARDER, ONG et Bureaux de consultation
- Amélioration de l'accès aux crédits des producteurs
- Augmentation des recettes communales

### iv- Analyse des options

#### Présentation des options

Résultat	Options
R1 : Le taux d'adoption des techniques culturales est amélioré.	O1 : Le CeRPA et les ONG organisent des formations aux producteurs
	O2 : Le CeRPA assure le suivi des exploitations agricoles
	O3 : Le CC en collaboration avec le CeRPA, l'UCP et autres acteurs organisent des formations et le suivi-appui des producteurs

#### Choix des options

Critères		Capacités organisationnelles requises ; faisabilité	Faisabilité financière	Durabilité appropriation locale	Equité	Genre	Total	Observations
Options								
A1	O1	5	3	1	5	5	19	
R1	O2	5	2	2	3	3	15	

	<b>03</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>Retenue</b>
--	-----------	----------	----------	----------	----------	----------	-----------	----------------

### **Option retenue : Option 3**

La stratégie pour l'amélioration du taux d'adoption des techniques culturales vise à responsabiliser le maximum d'acteurs dont les élus locaux du conseil communal dans le suivi de l'adoption de ces techniques par les bénéficiaires. L'intervention spécifique du CC non seulement augmente la faisabilité financière, mais rassure en ce qui concerne la durabilité de l'appropriation par les bénéficiaires.

#### **v- Rôle du Conseil Communal dans la réalisation**

- 4- Le Conseil Communal est le maître d'ouvrage des activités de formation, de production de semences, d'octroi de crédit qu'il délègue au CeRPA, ONG et OPA qualifiées sur la base de contrats ;
- 2) Le Conseil Communal contribue financièrement à certaines activités ne pouvant s'auto-financer (formation par exemple) au côté des partenaires.

**vi-Tableau synoptique de planification**

A1 R1	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		UCP/ UPROFEL APPS	CC	Partenaires
<b>Projet 1 : Amélioration du taux d'adoption des techniques culturales</b>												
Le taux d'adoption des techniques culturales est amélioré	Au moins 50% des producteurs adoptent les techniques culturales	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP									
Activité 1 Approfondissement du diagnostic sur les exploitations agricoles au niveau village	Le diagnostic est approfondi sur au moins 50% des exploitations	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP	2972500	2972500	2972500	2972500	2972500	14.862.500	1.486.250 10%	1.486.250 10%	11.890.000 80%
Activité 2 Vulgarisation du système amélioré de production (SAP) pour la régénération des sols	100% des paysans connaissent le système amélioré de production	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP	185000	382500	345000	60000	60000	1.032.000	41.880 4%	41.880 4%	948.240 92%
Activité 3 Amélioration de l'accès au crédit des producteurs des cultures vivrières	90% des producteurs des produits vivriers ont reçu de crédits	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP	102000 + PM					102.000 + PM	102.000	-	PM
Activité 4 Amélioration de l'accès aux intrants des producteurs des cultures vivrières	90% des producteurs des cultures vivrières reçoivent des intrants	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP	6324800	6324800	6324800	6324800	6324800	31.624.000	74.0000 23%	-	31.550.000 99,7%
Activité 5 Production de la semence certifiée	90% des producteurs ont fait la semence certifiée	CeRPA / UCP, CC	Agents de la vulgarisation, UCP		2341000				2.341.000	234.100 10%	-	2.106.900 90%

Activité 6 Construction et équipement du siège de l'UCP	Un siège est construit pour l'UCP	UCP	UCP		26174783	26174783			52.349.566	6.386.647 12,2%	2.826.876 5,4%	43.136.042 82,4%
Activité 7 Formation des planteurs pour l'entretien et la gestion des plantations	Au moins 50% des planteurs sont formés	CC/ CeRPA	RDR, TS-For TS-PV, APV		3499000				3.499.000	349.900 10% (UPROFEL)	-	3.149.100 90%
Activité 8 Réalisation des pépinières de délocalisées de fruitiers et de palmiers	100% des plantes mises en terre sont achetées dans la Commune	CC, CeRPA	UPROFEL, APPS		8073000				8.073.000	807.300 10% (UPROFEL, APPS)	-	7.265.700 90%
Activité 9 Promotion des planteurs à travers l'octroi des crédits	Le crédit est octroyé à au moins 50% des planteurs	CeRPA, CC, UPROFEL APPS	UPROFEL APPS	875000					875.000	750.000 86% (UPROFEL, APPS)	-	125.000 14%
Activité 10 Promotion des Plantes à Racines Tubercules	-PDVRT -Augmentation de 50% de la production des plantes à Racines et Tubercules -Réduction de 50% des pertes post-récoltes -Mécanisation de la transformation des plantes à Racines et Tubercules	CeRPA UCP CC Producteurs ONG PDRT	CeRPA CCPA ONG PDRT		125000000	125000000	125000000	125000000	500000000	5000000	20000000	475000000
Total				10459300	174767583	160817083	134357300	134357300	614.758.054 + PM	15.232.077	24.355.006	575.170.982 + PM

## Détails des coûts

### Activité 1 : Approfondissement du diagnostic sur les exploitations (14.862.500 F)

Sous activités 1 : mise en œuvre de l'approche participative niveau village (APNV)

- Prévission : 11 GV à raison de 300.000 F / GV
  - Soit 3.300.000 F pour les 11 GV

Sous activités 2 : Formation de masse dans les GV

- (2 formateurs + une personne ressource) à raison de 10.000 F / tête / séance
  - Soit 30.000 F / séance
- Nombre de séances : 11 GV × 2 séances = 22 séances au total / an
  - Soit 30.000 F × 22 = 660.000 F par an et 3.300.000 en 5 ans.
- Entretien des participants (membres GV)
  - 30 participants par GV / séance à raison de 500 F / tête/ séance
  - Soit 15.000 F / séance → 30.000 F / GV / 2 séances
  - 30.000 F × 11 GV = 330.000 F pour les 11 GV par an
  - Soit 1.650.000 F pour les 5 ans
  - Coût total (formateurs et participants) = 4.950.000 F pour les 5 ans.
- Matériel pédagogique une fiche par participant à chaque formation
  - 30 participants \* 22 séances/an \* 300 fcfa = 198.000 fcfa/an soit 1.000.000 fcfa
- Renforcement de la formation par des émissions et spots radiophoniques :
  - Une émission mensuelle sur 5 ans -> 52\*20000= 1.040.000 fcfa/an et 5.200.000 fcfa en 5 ans
- Imprévu pour les deux sous activités : 412.500 F

**Coût Global** = 4.950.000 F + 3.300.000 F + 1.000.000 F+ 5.200.000 F+ 412.500 = **14.862.500 FCFA**

### Activité 2 : Vulgarisation du système amélioré de production pour la régénération des sols (1.032.000 F)

Le principe n'apparaît pas bien au travers des coûts : S'agit-il de sélectionner une exploitation par GV qui servira de lieu d'apprentissage et de démonstration pour les autres ?

Sous activités 1 : Sélection des exploitations (visite de terrain)

- Une équipe de 5 personnes est chargée de faire la visite du terrain. Il s'agit de l'APV, du TS-PV, du RDR et de 2 membres de l'USPP. Sur les 15 GV retenus, il y aura donc 15 visites à raison de 3 visites par jour.
- Transport : 15.000 F par journée de travail à raison de 1000 F par visite par personne
- Entretien : 10.000 F pour les 5 personnes à raison de 2000 f par personne ( par jour)
  - Soit 25.000 f par journée de travail pour l'équipe
  - Il faut donc 125.000 F pour les 5 jours de travail → coût de l'activité 1 = **125.000 F**

Sous activités 2 : Formation des chefs d'exploitation (7 jours pour parcourir les 15 GV)

- achat de chaîne d'arpenteur (de 20m) = 50.000F
- achat de cordeau (de 100 m) = 40.000 F
- achat de 5 mesures locales (5 kg environ) de Mucuna par champ de démonstration à raison de 300 F la mesure
  - soit au total 1500 F par champ de démonstration
  - il faut donc 1500 F × 15 = 22.500 F pour les 15 GV
- Coût des formateurs = 175.000 F + 35.000 F = 210.000 F
  - Entretien des formateurs= 175.000 F pour les 5 personnes de l'équipe à raison de 5.000 F par personne \* 7 jours
  - Frais de transport (déplacement) : 35.000 F pour les 5 personnes pour les 7 jours à raison de 5.000 F par jour pour l'équipe
- Coût de la sous activité2 : = (50.000 F + 40.000 F + 22.500 F + 210.000 F) = **322.500 F**

Sous activité3 : installation de la technologie :

- Les CE qui vont adopter la technologie se chargeront des coûts liés à celle-ci car l'adoption n'est pas systématique.

Sous activité4 : Suivi et auto évaluation assistés.

- Il faut trois passages par campagne : 2 pour le suivi et un pour l'évaluation
- Il faut deux équipes de deux personnes pour le suivi. Puis 2 passages de suivi par champ de démonstration. On aura donc 30 passages pour les 15 champs de démonstration.
- Entretien pour un passage : 2000 F/pers → 4.000F pour les 2 personnes (→ 120.000 F pour les 30 passages)
  - Coût total de suivi (par campagne) = 120.000 F + 60.000 F = **180.000 F**
- évaluation :
- Evaluation au niveau des GV
- Déplacement : (1000 F × 5 = 5.000 F pour l'équipe par jour à raison de 2 GV par jour)
  - Pour les 15 GV il faut donc 7 jours → 5000 F × 7 = 35.000 F
- Entretien : 2.000 F × 5 = 10.000 F pour l'équipe par jour → 70.000 F pour les 7 jours

- Coût total pour l'évaluation (d'une campagne) = 70.000 F + 35.000 F = 105.000 F
- Coût total pour les trois passages pour une campagne = 180.000 F + 105.000 F = 285.000 F
- Coût total de la sous activité4 = **285.000 F**
- Remarque : il faut une campagne par an et le dispositif expérimental est étalé sur 4 ans

Sous activité 5 : - Visite des champs des expérimentateurs

- Deux visites par an soit 30 000f x 2fois x 5ans = **300 000 fcfa**

### **Activité 3 : Amélioration de l'accès aux crédits pour les producteurs des cultures vivrières (102.000 F + PM)**

Sous activité 1 : Les GV et GF expriment leurs besoins en crédit auprès de l'UCP

- contact téléphonique = 20.000 f
- Déplacement (des membres USPP dans le cadre des négociations) = 54.000 F
- 1 Déplacement de 3 membres (9.000 F × 3= 27.000 F)
- Pour 2 déplacements → 27.000 × 2 = 54.000 F
- Coût total pour l'activité 1= 20.000 F + 54.000 F = 74.000 F

Sous activité 2 : L'UCP centralise les besoins, s'assure de la crédibilité des demandeurs et adresse une demande aux partenaires financiers

- Il faut 7 jours de travail assidu aux 4 membres de l'UCP (président, Gérant, Secrétaire et Trésorier) choisis pour la centralisation des besoins et l'adresse de demande aux partenaires.
- Il faut donc 28.000 F à raison de 1000 f par tête par jour.

Sous activité 3 : Chaque GV organise le suivi de l'utilisation et récupération progressive des crédits

### **Activité 4 : Amélioration de l'accès aux intrants pour les producteurs des cultures vivrières (31.624.000 F)**

Sous activité 1 : Etablissement des bons de commande pour estimer les besoins → 74.000 F

Sous activité 2 : Mise en place des intrants et stockage – Mise en vente

- Gardien (de nuit) : 15.000 F / mois → 180.000 f / an
- Magasinier : 25.000 F/ mois → 300.000 F / an
- 100 tonnes d'intrants :
- 12 flacons/hectare → 6.000 flacons à raison de 2000 F / flacon de kini-kini ou ses sbstitus : 12.000.000 F
- Déchargement : 50.000 F → manutention en général 70.000 F

- Prix d'achat : 95.000 F/sac d'engrais, 20 sacs dans une tonne → 190.000 f / tonne → 19.000.000 F → les 100t
- Marge : 10 F / kg d'engrais soit 1.000.000 F pour les 100t
- Coût total : 31.624.000 F

### Activité 5 : Production de la semence certifiée (2.341.000 F)

Sous activité 1 : Evaluation des besoins en semence certifiée (**sans coût**)

Sous activité 2 : Identification et sélection des producteurs semenciers

- L'identification : Equipe de 3 membres (TS-PV, Agent de conditionnement et 1 membre de l'USPP)
  - 4 jours/pers → 12 jours à raison de 3000 F /pers par jour →  $12 \times 3000 \text{ F} = 36.000 \text{ F}$
  - 3 jours supplémentaires → 15 jours soit  $15 \times 3000 \text{ F} = 45.000 \text{ F}$
- || 36.000 f + 45.000 f = **81.000f**

Sous activité 3 : Commande et achat de semences de base + bouture certifiées

20 Kg de maïs /hectare à raison de 1200 F /kg soit 24.000

- 60 Kg d'arachide / ha à raison de 15.000 F/Kg soit 90.000 F pour les 60 Kg
  - 100 Kg de riz /ha à raison de 1000 F/Kg soit 100.000 F pour les 100 Kg →  $100.000 \text{ F} \times 2 = 200.000 \text{ F}$
- 329.000 f

• ***Bouture***

- 12.500 F/ha soit 50.000 F pour les 4ha (2.500 tiges/ha à raison de 20 F/tige soit 50.000 F)

460.000 f

• Transport :

- \* Manioc : 25.000 F x 2 voyage = 50.000 f \*Entretien convoyeur : 4.000 f
- \* 1 voyage sur Niaouli : 20.000 F \*Entretien convoyeur : 7.000 f
- 40 l d'essence à raison de 400 F/→16.000 F

- Fonds de roulement pour les intrants :

- 60.000 F/ha soit 420.000 F pour les 7 ha

• Supervision :

- Maïs : 4 mois à raison de 2 tournées/mois 16 hommes-jours
- Arachide : 4 mois à raison de 2 tournées/mois 16 gommages-jours
- Niébé : 3 mois à raison de 2 tournées/mois 12 hommes – jours

- Manioc : 18 mois à raison de 2 tournées/mois 72 hommes-jours
- Riz : 4 mois à raison de 2 tournées/mois 16 hommes-jours
- Au total nous avons 132 hommes-jours ( à raison de 10.000 F/homme-jour)
- Soit  $132 \times 10.000 \text{ F} = 1.320.000 \text{ F}$
- Transport :
- 2 tonnes de maïs/ha → 2 passages →  $10.000 \text{ F} \times 2 = 20.000 \text{ F}$
- 800 Kg d'arachide/ha → 1 passage →  $10.000 \text{ F} \times 1 = 10.000 \text{ F}$
- 700 Kg de niébé/ha → 1 passage →  $10.000 \text{ F} \times 1 = 10.000 \text{ F}$
- 3 tonnes de riz/ha → 2 passages →  $10.000 \text{ F} \times 2 = 20.000 \text{ F}$
- Aire de séchage (dimension  $30 \times 30$ ) ?

○ <b>Total des charges</b>	
○ Identification	= 45.000 F
○ Achat de semence	= 200.000 F
○ Transport	= 81.000 F
○ Supervision	= 1.320.000 F
○ Transport des produits	= 60.000 F
○ Aire de séchage	= ?
	<hr/>
○ <b>Total des charges</b>	= 1.661.000 F

○ Recettes :

- Maïs : 325 F/Kg soit  $325 \text{ F} \times 2000 = 650.000 \text{ F}$  (pour les 2 tonnes)
- Niébé : 600 F/Kg soit  $600 \text{ F} \times 700 = 420.000 \text{ F}$  (pour les 700 Kg)

- Arachide : 500 F/Kg soit  $500 \text{ F} \times 800 = 400.000 \text{ F}$  (pour les 800 Kg)
- Riz : 300 F/Kg soit  $300 \text{ F} \times 3.000 = 900.000 \text{ F} \times 2 = 1.800.000 \text{ F}$
- 15.000 tiges  $15.000 \times 20 = 300.000 \text{ F}$  par ha soit  $300.000 \text{ F} \times 4 = 1.200.000 \text{ F}$  (pour les 4 ha)
- **Total des recettes** = 3.670.000 F

Le bénéfice est réparti entre les producteurs semenciers (qui ont travaillé sur leurs champs) et l'UCP selon un cahier des charges préétabli. Il en est de même pour les risques.

### Activité 6 : Construction et équipement du siège de l'UCP (52349566 F)

Sous Activité 1 : Recherche de financement	?
Sous Activité 2 : Mise en place d'un comité de suivi de l'exécution des travaux	(sans coût)
Sous Activité 3 : Levé topographique	→ 200.000 F
Sous Activité 4 : Terrassement :	→ 1.175.913 F
Sous Activité 5 : Maçonnerie-béton	→ 36.376.708 F
Sous Activité 6 : Revêtement :	→ 1.594.981 F
Sous Activité 7 : Menuiserie-vitrierie-quincaillerie	→ 5.203.110 F
Sous Activité 8 : Plomberie-sanitaire :	→ 1.256.200 F
Sous Activité 9 : Electricité :	→ 2.666.500 F
Sous Activité 10 : Peinture-badigeon	→ 2.367.397 F
Sous Activité 11 : Honoraires des surveillants et contrôle	→ 1.508.757 F
Coût total (construction siège)	= <u>52.349.566 F</u>

### Activité 7 : Formation des planteurs pour l'entretien et la gestion des plantations (3.499.000 F)

Sous Activité 1 : Préparation technique de la formation (2.475.000 F)

- 2 jrs x 2 pers x 8.000 F = 32.000 F
- 2 jrs x 2 pers x 8.000 F = 32.000 F
- 2 jrs x 2 pers x 8.000 F = 32.000 F
- Achat d'intrants :
  - 1 sac Kcl x 10.000 F
  - 1 sac urée x 10.000 F
  - 1 sac TSP x 10.000 F
  - 1 sac NPK x 10.000 F
 } = 40.000 F (pour le thème 2)
- 10 kg propoxur x 2.000 F = 20.000 F

- 1 flacon (250CC) x 2.500 F = 2.500 F
- 1 flacon binaire acaricide x 4.500 F = 4.500 F
- 1 flacon cilfuthrame x 5.000 F = 5.000 F
- Accoutrement = 20.000 F
- Location appareil de traitement + carburant = 5.000 F
- 50 cahiers x 150 F = 7.500 F
- 50 bics x 100 F = 5.000 F
- 50 crayons x 50 F = 2.500 F
- 50 gommes x 150 F = 7.500 F

Sous Activité 2 : Exécution de la formation (424.000 F)

- 4 formateurs x 2 jrs x 8.000 F = 64.000 F
- 50 participants x 2 jrs x 3000 F = 300.000 F
- Déplacement des participants du lieu de formation vers champs d'expérimentation
- 20.000 F x 3 thèmes = 60.000 F

Sous Activité 3 : Suivi et évaluation (600.000 F)

- 3 pers x 15.000 F x 12 mois = 540.000 F
- Supervision : 2 pers x 15.000 F x 2 fois dans l'année = 60.000 F

**Activité 8 : Réalisation des pépinières délocalisées de fruitiers et de palmiers (8.073.000 F)**

Sous Activité 1 : Choix des pépiniéristes (24.000 F)

- 3 pers x 4 jrs x 52.000 F = 6024.000 F

Sous Activité 2 : Sensibiliser les pépiniéristes choisis (12.000 F)

- 12 pers x 51.000 F = 6012.000 F

Sous Activité 3 : Informer les planteurs (80.000 F)

- 5 pers x 8 séances x 52.000 F = 200. 80.000 F

Sous Activité 4 : Collecte des besoins (5.000 F)

- 5 pers x 1 jr x 15.000 F = 25.000 F

Sous Activité 5 : Passation des contrats de production de plants (38110.000 F)

- 5 pers x 2 jrs x 51.000 F = 510.000 F + (8 pers x 1 jr x 51.000 F = 408.000 F) = 9018.000 F
- (fournitures – photocopies - saisies) = 20.000 F

Sous Activité 6 : Suivi des pépiniéristes (144.000 F)

- 12 passages x 2 pers x 3 jrs x 52.000 F = 360144.000 F

*Prévoir fonds de roulement pour démarrages des activités des pépiniéristes*

Installation de la pré-pépinière : (base 1000 plants)

- achat citron à presser : 3.000 F
- préparation sol pour dressage planche (ramassage terreau) 3 pers pdt 1 jour à raison de 1200 F / pers soit au total 1200 F x 3 = 3.600 F
- Pressage + séchage : 5.000 F
- Dressage de planche : 2 planches de 5m x 1m m chacune à raison de 2000 F l'unité = 2000 F x 2 = 4000 F
- Arrosage : 2 fois / jour à raison de 1 bassine / planche ou 2 bassines/ planche/ jour (au total 4 bassines/jour pendant 25 jours). Globalement 25 F x 25 jours x 4 bassines = 2.500 F S/T1 = 18.100 F

Installation et conduite pépinière : (base 1000 plants)

- Préparation sol : 1 pers/ 1 j de travail = 1.200 F
- Achat de pots : 20.000 F
- ramassage de terreau 1.200 F x 3 pers = 3.600 F
- remplissage pot + transplantation = 10 F/pot 10.000 F
- Alignement des pots (dressage) : 5 f/POT 5.000 f
- Achat engrais : 50 Kg 10.000 F
- Achat pesticide 1l 5.000 F
- Achat appareil de trait : 35.000 F : 10 = 3.500 F
- Achat de piles : 1000 F
- Matériels de protection (combinaison, bottes, gants, masque, lunette) : 20.000 F
- Equipement (sécateur, greffoir, couteau, coupe-coupe, etc...) = 25.000 F : 10 = 2.500 F
- Arrosage pendant 4 mois = 12.500 F

Fonds de roulement par 1000 plants : 94.500 F

**Activité 9 : Promotion des planteurs à travers l'octroi des crédits (875.000 F)**

Sous Activité 1 : Recenser les besoins (sans coûts)

Sous Activité 2 : Identifier les institutions de micro-finances et négocier les crédits adaptés

- 3 pers x 5 jours x 10.000 F = 150.000 F

Sous Activité 3 : Elaborer les contrats et les soumettre aux bénéficiaires potentiels (sans coût)

Sous Activité 4 : Mise en place des crédits (125.000 F)

- 5 pers x 5 jours x 5.000 F = 125.000 F

Sous Activité 5 : Suivi et recouvrement des crédits (600.000 F)

- 3 pers x 4 passages x 10 jours x 5.000 F = 600.000 F

